



**Fédération  
Syndicale  
Unitaire**  
**Haut-Rhin**

## **Lettre ouverte à Madame la Ministre de l'Éducation Nationale**

Nous avons été des millions à manifester, depuis le 7 janvier, notre indignation, devant le crime et le refus de voir s'installer au sein de la République une violence insupportable.

Dans l'Éducation Nationale, conformément à nos missions et à vos recommandations, nous avons été en première ligne pour débattre et expliquer avec les élèves et l'ensemble de la communauté éducative.

Pour quelle raison, Madame la Ministre, un de nos collègues du collège François Villon de Mulhouse, qui a fait son travail, comme des milliers d'autres enseignants, est-il aujourd'hui victime d'une mise à pied injuste et arbitraire, que dénoncent l'ensemble des syndicats de l'Académie de Strasbourg et la majorité des enseignants ?

ENSEIGNEMENT

Que s'est-il passé dans la chaîne des responsabilités, de la Principale au Recteur, pour créer une telle injustice, qui bafoue les règles élémentaires de la République et de ses principes ?

Madame la Ministre, pouvez-vous demander à l'école de la République de remplir partout ses missions et abandonner un collègue, dont nous savons l'intégrité et l'investissement dans son collège depuis de nombreuses années ?

EDUCATION

Madame la Ministre, pouvez-vous accepter que par peur irraisonnée de désordres publics, le service public d'éducation renonce à défendre les principes de la République et sanctionne un enseignant qui n'a fait que son travail ?

Ce faisant, vous laisseriez se perpétrer une injustice et vous ouvririez la porte à une déstabilisation plus forte encore de l'école et de ses maîtres, au moment où l'école publique laïque a, plus que jamais, besoin de soutien.

RECHERCHE

Vous comprendrez, Madame la Ministre, que nous vous demandons d'intervenir d'urgence pour mettre fin à la campagne de calomnies dont notre collègue est victime et de le rétablir d'urgence dans ses fonctions et de le réhabiliter.

La FSU et le SNES 68

Fait à Mulhouse, le 20 janvier 2015

CULTURE